

# LETTRE DE LIAISON

des militants combattant  
pour le **Front Unique**  
des syndicats de l'enseignement public

N° 116  
19 juin 2007

ISSN 1245-0286

[www.frontunique.com](http://www.frontunique.com)

**Le gouvernement Sarkozy Fillon annonce l'« abrogation » du décret Robien pour mieux liquider le statut des professeurs du second degré.  
Il annonce l'ouverture à cette fin d'une concertation « sur le métier d'enseignant »  
La responsabilité des dirigeants syndicaux, en premier lieu de ceux du SNES, est de boycotter cette concertation.**

Ce qu'il en est de l' « abrogation du décret Robien »

Les dirigeants du SNES, du SE en particulier ont annoncé le « miracle » : « *le décret Robien a été abrogé* ». « *Ne boudons pas notre plaisir* » a déclaré Aschiéri. Les dirigeants du SNES expliquent le « miracle ». Ce serait le résultat de la « force des mobilisations ». C'est une mystification. Non que les enseignants n'aient tenté de se mobiliser pour cette abrogation, imposant en particulier la grève majoritaire du 18 décembre 2006. Mais par la suite la direction du SNES a refusé avec acharnement toute centralisation du combat des enseignants dans la manifestation nationale de toute la profession au gouvernement. Elle y opposait plusieurs journées d'action « décentralisées », la dernière – le 20 mars – était particulièrement faible.

Non, si Sarkozy a annoncé l' « abrogation du décret Robien » ce n'est certes pas acculé par la mobilisation et les enseignants le savent bien.

Alors pourquoi ?

Notons d'abord qu'il ne s'agit en aucun cas du rétablissement de la situation antérieure au décret Robien puisque les 3000 postes supprimés en relation avec le décret ne seront pas rétablis.

Mais il y a mieux. Fillon a mis en relation la dite « abrogation » avec les objectifs du gouvernement. Il déclare au Figaro le 15 Juin : « *Le premier ministre confirme le non remplacement dans le budget 2008 d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, soit 35000 fonctionnaires. Ils seront 70000 dans ce cas... Le calcul est facile à faire. 50% ne seront pas remplacés... Nous l'avons expliqué avec une extrême clarté notamment aux syndicats d'enseignants quand nous les avons reçus avec le président de la République* ».

C'est clair : le simple décret Robien ne suffit pas pour supprimer les dizaines de milliers de postes d'enseignants à l'ordre du jour du gouvernement Sarkozy Fillon. Ce qui est nécessaire c'est la liquidation totale du statut. C'est d'ailleurs ce que Sarkozy a annoncé – mais que les dirigeants du SNES et de la FSU n'ont pas retranscrit – avec la plus franche brutalité le 11 Juin : « *Le décret de mai 1950 relève de la nostalgie* »

Une concertation pour la liquidation totale du statut

Ce que le gouvernement Sarkozy Fillon attend de l'ouverture de la concertation « sur le métier d'enseignant » ce n'est pas la suppression de 3000 postes mais de 20000 ! C'est ce que disait déjà Darcos (Le Monde du 15 Mars)

« *Environ 20000 équivalents temps plein... sont récupérables. De même des marges de manœuvre existent sur les grilles horaires en particulier en lycée* ».

Et dans son rapport à Sarkozy, il indiquait précisément : « *Personne ne doute qu'il faille les revoir entièrement (les décrets de 1950), d'autant qu'il est désormais impossible d'accepter la façon dont se calcule le temps de travail des enseignants : il est défini exclusivement par une obligation horaire de cours à donner, le seul critère (unique et définitif) étant le concours de recrutement passé en début de carrière...* »

Le même rapport contenait le plan d'une offensive contre nos statuts à côté duquel le décret Robien apparaît comme une broutille : autonomie complète des établissements, pulvérisation du statut des certifiés et agrégés (en professeurs de lycée des métiers, professeurs tuteurs, professeurs responsables de projet, etc.)

C'est sur cette base que le gouvernement propose d'ouvrir dès maintenant et jusqu'au printemps 2008 une concertation avec les dirigeants syndicaux : il eût été impossible aux dirigeants syndicaux de faire avaler aux enseignants leur participation à une telle concertation sans leur permettre de se prévaloir de l' « abrogation du décret Robien ». Tel est le sens de toute l'opération.

Les enseignants du second degré, comme tous les travailleurs ne peuvent rien attendre d'autre du gouvernement Sarkozy Fillon, leur ennemi le plus acharné, que des coups et encore des coups.

Comment pourrait il en être autrement ? Ce gouvernement à peine installé a programmé les coups les plus violents contre les travailleurs et la jeunesse : baisse du prix de la force de travail avec la législation sur les heures supplémentaires – qui coûteront désormais moins cher au patron que les autres ! – violente attaque contre le droit à la santé avec l'instauration des franchises médicales, service minimum contre le droit de grève. De même la nouvelle rafale de mesures sécuritaires (loi Dati) qui vise à doter de la bourgeoisie d'un arsenal redoutable contre le mouvement ouvrier, et en particulier le droit de manifestation, au moment où de nombreux jeunes ont écopé de peines allant jusqu'à la prison ferme pour avoir manifesté contre Sarkozy. Enfin il faut ajouter la loi inique contre les travailleurs immigrés visant en particulier à interdire de fait tout rapprochement familial.

L'enseignement public n'est pas en reste, mais au contraire au cœur de l'offensive. Fillon a déclaré que la loi sur l'autonomie des universités était la loi la plus importante de ces cinq dernières années : elle franchit un pas décisif dans la privatisation des universités, la met sous le contrôle du patronat, liquide les diplômes nationaux et le statut national des personnels du supérieur. Mais au-delà de cela, elle a pour le gouvernement UMP la saveur particulière de la revanche contre les cuisantes défaites que la jeunesse a infligées à ses prédécesseurs : Chirac fut contraint de retirer la loi Devaquet en 86 ; Villepin de retirer le CPE en 2006.

Ajoutons que dès la rentrée 2007, Darcos met en place la liquidation de la carte scolaire visant à l'organisation ouverte de la ségrégation des élèves en fonction de leur origine sociale, tout en évoquant de manière répugnante la « mixité sociale ». Cette liquidation de la carte scolaire a aussi pour but – il est ouvertement affiché - de réduire massivement les possibilités d'options, et par là, à nouveau de supprimer en masse les postes.

Il faut combattre pour que les dirigeants syndicaux rompent toute concertation avec le gouvernement Sarkozy Fillon et qu'ils boycottent en particulier la concertation sur le « métier d'enseignant ».

Or que constatons nous ? Au lieu de désigner le gouvernement Sarkozy Fillon comme l'ennemi ; au lieu d'œuvrer à la constitution du front unique des organisations syndicales contre celui-ci, les directions syndicales n'ont eu de cesse avant même que Sarkozy ne soit officiellement intronisé de se précipiter à sa convocation ainsi qu'à celle du gouvernement, et de multiplier les déclarations de satisfaction. Au point que Fillon pouvait déclarer le 10 Juin au soir : « *Nos décisions sont prêtes. Avec les partenaires sociaux que nous avons rencontrés, avec le président de la République nous avons défini notre feuille de route* ».

Il est vrai que tous, Thibault, Mailly, Aschiéri ont à peine attendu le lendemain du 6 mai pour annoncer qu'à leurs yeux Sarkozy était « légitime ».

« Légitime » pour qui ? Pour le MEDEF « enthousiaste », pour les Bolloré, Lagardère, Bouygues et consorts sans doute. Mais certes pas pour les travailleurs qui ne portent aucune responsabilité dans la défaite de Royal aux présidentielles, du PS et du PCF aux législatives !

Pour le second degré, c'est à un camouflage écoeurant de la politique du gouvernement Sarkozy Fillon que la direction du SNES s'est pour sa part livré dans son communiqué du 11 Juin : « *Le SNES veut voir dans cette décision – d'« abrogation » du décret Robien ndlr – la prise en compte par le président et le gouvernement d'une conception ambitieuse du métier(...).C'est dans cette esprit que le SNES participera aux négociations sur le métier d'enseignants ; il a dans cette perspective remis un document résumant ses propositions* ». Autrement dit, la direction du SNES a des propositions à faire.... pour la liquidation du décret de 50.

Le SE – UNSA est plus enthousiaste encore par la bouche de Luc Bérille: « *Une politique qui répond clairement à nos questions claires, qui n'esquive pas, ce n'est pas désagréable* »

C'est cette politique de « concertation » dont a plus que jamais besoin le gouvernement Sarkozy Fillon qu'il faut défaire. C'est cette « feuille de route » commune au gouvernement et aux directions syndicales qu'il faut déchirer.

Cela signifie que de même que dans le supérieur il faut combattre pour que les dirigeants du SNESup et des syndicats du supérieur se prononcent pour le retrait du projet de loi de privatisation de l'université, boycottent les « chantiers » de la contre réforme universitaire - alors que les dirigeants ont déjà fait ce que le gouvernement attendait d'eux en participant à la première phase de la concertation commencée le 5 Juin- il faut combattre dans les lycée et collèges :

**Pour la défense inconditionnelle du statut, pour la défense du décret de 50, aucune concertation avec le gouvernement Sarkozy Fillon sur « le métier d'enseignant » !**

*Elections internes du SNES*

*Dans l'académie de Clermont Ferrand, le courant Front Unique obtient 75 voix, réalise 15,34% des suffrages et double le nombre de ses élus à la Commission académique du syndicat – de 2 à 4 élus.*

*Progrès du courant Front Unique également dans les élections au bureau départemental du SNES de Meurthe et Moselle*